



## Projet d'établissement 2017 – 2020

Rendu obligatoire par la loi d'orientation du 10 juillet 1989, le projet d'établissement définit, au niveau de l'EPL, les modalités particulières de mise en œuvre des orientations, des objectifs et des programmes nationaux, ainsi que du projet académique.

Inscrit dans le cadre de l'autonomie des EPLE, le projet d'établissement du Lycée Mézen définit les priorités dont les jeunes ont besoin pour se projeter dans l'avenir et réussir. Il exprime et fixe les choix pédagogiques et la politique éducative de l'établissement. Élaboré par les différents partenaires, particulièrement au sein du conseil pédagogique, ce projet exprime une démarche générale d'engagement, de choix de l'innovation et de volonté d'assurer la cohérence de ses actions avec ses valeurs.

Le lycée Marcel Mézen, fort de son identité et de son label Lycée des Métiers de l'Automobile et du Transport tient compte pour son évolution et ses perspectives 2017-2020, d'une part du projet académique auquel il veut participer pleinement et activement et d'autre part des éléments prioritaires inscrits aux contrats d'objectifs par le Recteur et la région.

Le projet d'établissement, dans le cadre de son autonomie, s'articule autour de 3 axes :

- 1 - La politique pédagogique et éducative au service de la réussite des élèves
- 2 - Identités et valeurs
- 3 - Développer la culture de l'évaluation et de la performance

Chaque axe se voit détaillé par un ensemble d'objectifs à atteindre, une série d'actions à mener et l'évolution sur 3 ans des indicateurs de performances.

L'équipe éducative s'engage dans une approche collective d'amélioration continue qui donne du sens aux apprentissages en tenant compte de la spécificité des filières et de l'environnement socio-économique.

L'objectif pour tous est de réussir orientation et insertion professionnelles tout en devenant un citoyen responsable.

## Table des matières

<b>Préambule .....</b>	<b>1</b>
<b>Tableaux de bord .....</b>	<b>3</b>
<b>AXE 1 : La politique pédagogique et éducative au service de la réussite des élèves.....</b>	<b>8</b>
1) <i>Le projet de réussite de l'élève</i>	
• Elaborer et mettre en place une politique d'accueil	
• Donner du sens à l'école	
• Assurer une continuité des parcours et permettre une orientation choisie	
• Réussir ses PFMP	
2) <i>Lutte contre le décrochage</i>	
Prévenir et combattre le décrochage	
3) <i>Ouverture culturelle, scientifique et internationale</i>	
• Favoriser l'ouverture vers l'Europe et l'International	
• Renforcer l'ouverture culturelle et scientifique	
<b>AXE 2 : Identités et valeurs .....</b>	<b>11</b>
1) <i>Label Lycée des métiers :</i>	
• Favoriser la fluidité des parcours	
• Garantir l'offre de formation	
2) <i>Citoyenneté et engagement scolaire</i>	
• Favoriser un comportement citoyen en partageant des valeurs communes	
3) <i>Implication et communication</i>	
• Communiquer avec les familles et donner une place aux parents	
• Faire la promotion du lycée et assurer son rayonnement	
<b>AXE 3 : Développer la culture de l'évaluation et de la performance .....</b>	<b>13</b>
1) Progression durable	
2) Optimisation matérielle	
3) Santé financière	
4) Qualité de service	

## Des effectifs stables

Nombre et pourcentage d'élève scolarisés selon le genre :

	2012			2013			2014			2015			2016		
	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total
<b>Eff</b>	25	371	396	29	353	382	19	394	413	25	375	400	34	384	418
<b>%etab</b>	6,3%	93,7%	100%	7,60%	92,4%	100%	4,6%	95,4%	100%	6,3%	93,8%	100%	8,1%	91,9%	100%
<b>%dept</b>	37,5%	62,5%	100%	39,2%	60,8%	100%	37,4%	62,6%	100%	39,9%	60,1%	100%	38,7%	61,3%	100%
<b>%aca</b>	45,2%	54,8%	100%	45,8%	54,2%	100%	44,1%	55,9%	100%	43,6%	56,4%	100%	42,8%	57,2%	100%

Malgré la baisse de la démographie et la demande croissante de poursuite d'étude vers le lycée général, les effectifs restent stables voire progressent depuis quelques années.

Reste à faire évoluer sur les filières industrielles le pourcentage modeste de filles.

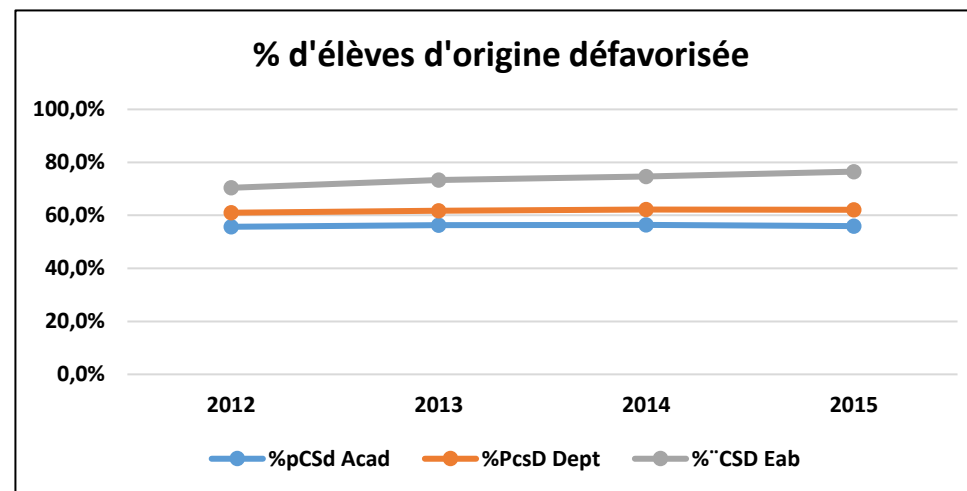
Répartition des effectifs selon le régime scolaire :

	2012			2013			2014			2015			2016		
	DP	Externe	Interne	DP	Externe	Interne	DP	Externe	Interne	DP	Externe	Interne	DP	Externe	Interne
<b>Eff</b>	140	88	168	152	61	169	156	73	184	149	83	168	142	104	172
<b>%etab</b>	35,4%	22,2%	42,4%	39,8%	16,0%	44,2%	37,8%	17,7%	44,6%	37,3%	20,8%	42,0%	34,0%	24,9%	41,1%
<b>%dept</b>	42,1%	22,7%	35,2%	44,8%	19,5%	35,6%	43,9%	19,0%	37,2%	43,1%	20,4%	36,5%	42,0%	20,7%	37,3%
<b>%aca</b>	52,4%	18,3%	29,3%	53,1%	15,8%	31,1%	52,8%	15,0%	32,2%	53,4%	15,8%	30,7%	53,7%	16,1%	30,2%

On observe également une stabilité du recrutement hors bassin. Le recrutement qui draine toute l'académie voire les académies limitrophes donne lieu à un apport important d'internes dans l'établissement.

**% Boursiers :**

	2011	2012	2013	2014	2015
<b>Etablissement</b>	33,1%	31,1%	39,9%	35,8%	39,5%
<b>Département</b>	34,6%	32,7%	36,1%	37,0%	39,0%
<b>Académie</b>	33,9%	33,4%	32,7%	33,9%	35,0%



Le lycée MEZEN accueille un public plus défavorisé que la moyenne départementale et académique.

## Les parcours élèves

Taux d'accès de la 2<sup>nd</sup>e au bac PRO et valeurs ajoutées :

	2014	2015	2016
<b>Etablissement</b>	59,0	61,0	72,0
<b>Valeur ajoutée / France</b>	7,0	6,0	18,0

Taux d'accès de la 1<sup>ère</sup> au bac PRO et valeurs ajoutées :

	2014	2015	2016
<b>Etablissement</b>	69,0	70,0	78,0
<b>Valeur ajoutée / France</b>	3,0	2,0	12,0

Taux d'accès de la Terminale au bac PRO et valeurs ajoutées :

	2015	2016
<b>Etablissement</b>	78,0	85,0
<b>Valeur ajoutée / France</b>	1,0	10,0

Le taux de redoublement est en baisse dans le lycée et on observe non seulement une continuité des parcours mais les résultats d'un véritable travail d'accompagnement des équipes pour les élèves en difficulté ou en situation de décrochage (dispositif de l'accompagnement personnalisé, travail conjoint des professeurs principaux, du conseiller d'orientation, de l'assistant de prévention et de l'équipe de direction).

Le maintien en formation initiale des jeunes entrant en 2<sup>nd</sup> pro reste cependant fragile : les jeunes arrivent parfois sur des vœux 3 ou pas du tout de vœux pour la section dans laquelle ils sont inscrits. D'où la nécessité de mettre en place un module d'accueil et de disposer d'outils précis d'évaluation.

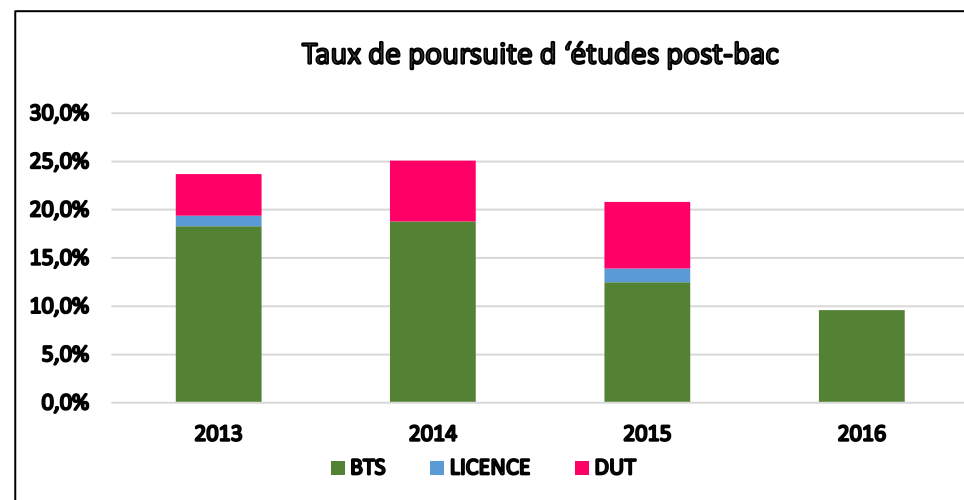
## Continuum -3 +3

Taux de réussite au bac PRO et valeurs ajoutées :

	2014	2015	2016
Taux de réussite - Production	53,0	74,0	83,0
VA / France - Production	- 20,0	0,0	10,0
Taux de réussite - Services	80,0	67,0	88,0
VA / France -Services	- 5,0	-12,0	7,0
Taux de réussite PRO	70,0	70,0	86,0
Valeur ajoutée / France	- 10,0	- 7,0	9,0
Taux de réussite - Echange et gestion		67,0	88,0
VA - Echange et gestion		- 12,0	7,0
Taux de réussite - Mécanique, électricité, électronique		74,0	83,0
VA - Mécanique, électricité, électronique		0,0	10,0

Taux de poursuite d'études post-bac :

	2013	2014	2015	2016
BTS	18,3%	18,8%	12,5%	9,6%
DUT	4,3%	6,3%	6,9%	
LICENCE	1,1%		1,4%	
TOTAL	23,7%	25,1%	20,8%	9,6%



Les résultats aux examens restent comparables aux résultats académiques voire meilleurs sur certaines filières. Un examen plus précis de ces indicateurs s'est fait avec les Inspecteurs référents et une réflexion collective a mené les équipes à modifier les dispositifs d'accompagnement, de soutien ou de remédiation existants. Il reste encore à travailler ces dynamiques fragiles.

Les parcours choisis par nos lycéens dans la poursuite d'étude montrent d'une part le peu de mobilité ou les difficultés sociales inhérentes mais également des choix par filière de poursuite ou non d'études supérieures (les élèves de conduite routière en particulier rentrent vite sur le marché du travail pour conduire – aucun BTS ni DUT ne leur permet de continuer l'apprentissage de la conduite –).

**AXE 1: La politique pédagogique et éducative au service de la réussite des élèves :**

Planifier/ Objectifs	Mettre en action	Evaluer/ Indicateur
<b>1/ LE PROJET DE REUSSITE DE L'ELEVE</b>		
<p><b>Elaborer / mettre en œuvre une politique d'accueil</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Stage APPN d'intégration des 3<sup>ème</sup> PPRO</li> <li>2. Journées d'intégration des secondes</li> <li>3. Expérimenter le tutorat entre pairs</li> <li>4. Associer les parents à l'accueil des élèves en début d'année</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Taux de participation (élèves/parents) ; Nombre de parents présents ; Evolution des incivilités</li> <li>2. idem.</li> <li>3. Nombre de tutorés et tuteurs</li> <li>4. Nombre de parents participants</li> </ol>
<p><b>Donner du sens à l'école</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Mettre en place et exploiter le LYCAM pour cerner les attentes / le sens accordé par les élèves à l'école</li> <li>2. Améliorer pour les élèves la lisibilité des attentes de la communauté éducative</li> <li>3. Clarifier les objectifs / contenus d'enseignement :               <ol style="list-style-type: none"> <li>a. Apprendre un métier ;</li> <li>b. Devenir un citoyen ;</li> <li>c. Réussir ses examens ;</li> <li>d. Réussir son insertion professionnelle ;</li> </ol> </li> <li>4. Afficher le lien entre les disciplines /pédagogie du projet</li> <li>5. Donner la possibilité aux parents de suivre la scolarité de leur (s) enfant(s)</li> <li>6. Développer les partenariats avec l'environnement extérieur (entreprises, institutions...)</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Par classe/section et individuellement, scores-réponses obtenus dans les dimensions « projet scolaire »/ « intérêt pour école »</li> <li>2. Indicateurs difficilement identifiables</li> <li>3. Suivis de cohortes (résultats scolaires, insertion professionnelle, suivi éducatif), taux de réussite aux examens</li> <li>4. Difficilement mesurable, ressenti enseignant</li> <li>5. Nombre de connexions Pronote, Nombre de parents présents à toutes les instances de l'établissement</li> <li>6. Nombre de partenariats, types (variété)</li> </ol>
<p><b>Assurer une continuité des parcours / Permettre une orientation active et choisie</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Mettre en place et exploiter le LYCAM</li> <li>2. Récupération et exploitation du « LSU », Livret <b>S</b>colaire <b>U</b>nique               <ol style="list-style-type: none"> <li>a. Pédagogie différenciée et gestion des hétérogénéités ;</li> <li>b. Accompagnement Personnalisé (AP) ;</li> <li>c. Suivi des acquisitions des compétences ;</li> </ol> </li> <li>3. Définir le rôle de chaque acteur pour assurer le continuum collège → Lycée → Post-bac et coordonner les différents parcours</li> <li>4. Favoriser l'autonomie du jeune dans la construction de son parcours</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Par classe/section et individuellement, scores-réponses obtenus dans les dimensions « projet scolaire »</li> <li>2. Nombre de dispositifs mis en œuvre, nombre d'élèves concernés/an,</li> <li>3. Nombre de parcours passerelle réalisés, taux d'accès au post-bac, suivi des élèves en post-bac</li> <li>4. Fiches suivi du Psy-EN et du PP (choix autonome ou dirigé de rendez vous)</li> </ol>



<p><b>Réussir ses PFMP</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Proposer un calendrier issu de la concertation des conseils d'enseignements</li> <li>2. Mettre en place une semaine préparatoire aux PFMP <b>cohérente</b></li> <li>3. Préparer, suivre et exploiter les PFMP</li> <li>4. Mobiliser les compétences développées et les expériences vécues pendant les PFMP à l'extérieur de l'établissement ; Evaluer ces compétences</li> <li>5. Accompagner le jeune dans la construction <b>autonome</b> de son parcours</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Evolution du nombre d'incidents et/ou de renvois au cours de la PFMP</li> <li>2. Nombre de stages trouvés de manière autonome par les élèves, nombre de démarches enclenchées suite à cette semaine préparatoire</li> <li>3. Exploitation du livret de suivi</li> <li>4. Idem.</li> <li>5. Nombre de PFMP trouvées seul</li> </ol>
<p><b>2/ LUTTE CONTRE LE DECROCHAGE</b></p>		
<p><b>Prévenir &amp; combattre le décrochage</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Mettre en place et exploiter le LYCAM</li> <li>2. Exploiter les dispositifs internes à l'établissement : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. PAFI ;</li> <li>b. Cellule de veille ;</li> <li>c. Prise en charge individuelle ;</li> <li>d. Tutorat ;</li> <li>e. Parcours dérogatoires ;</li> <li>f. Parcours passerelle ;</li> <li>g. MLDS ;</li> <li>h. Fiches de suivi de classe/élève ;</li> <li>i. Heures de vie de classe ;</li> <li>j. Commissions éducatives ;</li> </ol> </li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Par classe/section et individuellement, scores obtenus (supérieurs à 18, entre 10-18)</li> <li>2. Nombre de dispositifs utilisés, écart dispositifs engagés/dispositifs menés à terme, maintien ou non du dispositif, nombre de re-orientations, taux de réussite à l'examen, nombre de commissions éducatives ciblées décrochage</li> </ol>

### 3/ OUVERTURE CULTURELLE, SCIENTIFIQUE, INTERNATIONALE

<p><b>Favoriser l'ouverture vers l'Europe et l'international</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Proposer et accompagner les PFMP à l'étranger</li> <li>2. Développer la section européenne             <ol style="list-style-type: none"> <li>a. Les projets pluridisciplinaires ;</li> <li>b. Les échanges avec les entreprises étrangères ;</li> </ol> </li> <li>3. Développer les projets « internationaux »</li> <li>4. Faire bénéficier l'ensemble de la communauté éducative de la présence d'un assistant de langue vivante volontaire</li> <li>5. Afficher / améliorer la visibilité et la communication pour valoriser les actions conduites</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre de PFMP à l'étranger réalisées et d'élèves impliqués dans les actions de mobilité, nombre d'enseignants (général/professionnel) impliqués directement ou indirectement dans ces actions</li> <li>2. Nombre d'élèves inscrits et poursuivant jusqu'au baccalauréat, nombre de projets réalisés en section euro, nombre d'entreprises étrangères partenaires, nombre de « mention complémentaire euro » décrochées</li> <li>3. Nombre de projets réalisés, nombre de sections concernées, nombre d'intervenants extérieurs étrangers, nombre de partenariats actifs</li> <li>4. Nombre de professeurs participants dans les projets impliquant l'assistant</li> <li>5. Articles sur le site de l'établissement, ENT, diffusions dans la presse</li> </ol>
<p><b>Renforcer l'ouverture culturelle et scientifique</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Mettre en place et développer le « PAC », Parcours Artistique et Culturel             <ol style="list-style-type: none"> <li>a. Développer des projets avec des partenaires culturels extérieurs ;</li> <li>b. Sortir les élèves de l'établissement, et les emmener à la rencontre des lieux de culture ;</li> <li>c. Améliorer le bien être et l'image de soi des élèves ;</li> </ol> </li> <li>2. Faire du CDI un lieu central de culture et de rencontres</li> <li>3. Renforcer la culture scientifique             <ol style="list-style-type: none"> <li>a. Projets disciplinaires et interdisciplinaires ;</li> <li>b. Participation à des concours régionaux et nationaux (ex : Kangourou)</li> <li>c. Développer les partenariats avec les entreprises</li> </ol> </li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1.             <ol style="list-style-type: none"> <li>a. Nombre et diversité des partenaires, nombre de projets</li> <li>b. Nombre de projets menés en classe et hors classe, nombre de sorties, variété des lieux de culture fréquentés, nombre d'élèves participants</li> <li>c. Questionnaire indiquant la plus value pour les élèves du projet</li> </ol> </li> <li>2. Nombre d'actions menées par le CDI</li> <li>3. Nombre de projets disciplinaires et interdisciplinaires, nombre de participations aux concours et d'élèves participants, nombre et variété des entreprises partenaires, nombre de sections participantes</li> </ol>

## AXE 2: Identité et valeurs :

Planifier/ Objectifs	Mettre en action	Evaluer/ Indicateur
<p>1) Label Lycée des métiers :</p> <p><b>Favoriser la fluidité des parcours</b></p> <p><b>Garantir l'offre de formation</b></p>	<p>Favoriser la mise en réseau avec les différents établissements post bac (parrainage et convention)</p> <p>Favoriser le lien entre les formations et les filières</p> <p>Développer le partenariat avec les entreprises (protocole PFMP, convention, jury d'examens) et augmenter le vivier entreprises</p> <p>Acquérir ou développer des compétences transversales (AP, projets pluridisciplinaires et entre filières...)</p> <p>Mettre en place des dispositifs d'accompagnement des élèves dans leur formation.</p> <p>Favoriser la mixité des publics</p> <p>Améliorer l'insertion professionnelle</p>	<p>Taux de poursuite d'étude</p> <p>Taux d'insertion professionnelle</p> <p>Taux d'attractivité</p> <p>Nombre de conventions</p> <p>Taux de participation au jury d'examens</p> <p>Listing entreprises : nombre</p> <p>Participation au fonctionnement (taxe, dons...)</p> <p>Nombre de parcours passerelle, de contrat professionnel</p> <p>Nombre de visites d'entreprises</p> <p>Nombre d'actions et événements</p> <p>Ratio entre nombre de mini stages et nombre d'élèves inscrits</p>
<p>2) Citoyenneté et engagement scolaire</p> <p><b>Favoriser un comportement citoyen en partageant des valeurs communes</b></p>	<p>Faire vivre la Charte de vie de classe et le règlement intérieur</p> <p>Accueillir et accompagner les élèves au quotidien</p> <p>Former des jeunes officiels et les amener à respecter le règlement lors des rencontres sportives</p> <p>Développer le tutorat par des pairs ou des adultes</p> <p>Faire de la Semaine banalisée PFMP un vecteur de réussite (savoir être, postures et attitudes propices )</p>	<p>Evolution du nombre de punitions et sanctions, de rapports d'incidents.</p> <p>Nombre de commissions éducatives.</p> <p>Participation aux journées d'intégration.</p> <p>Participation aux actions proposées.</p> <p>Programme de formation des représentants élèves.</p> <p>Projet CESC formalisé et finalisé et évolutif.</p>

	<p>Valoriser l'élection des délégués élus aux instances</p> <p>Former les élèves élus</p> <p>Faire vivre et évoluer le projet vie scolaire et le projet internat</p>	
<p><b>3) Implication et communication</b></p> <p><b>Communiquer avec les familles et donner une place aux parents</b></p>	<p>Favoriser des rencontres :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réunion parents/profs</li> <li>- Remise des bulletins/</li> <li>- Accueil à la rentrée</li> <li>- Moments conviviaux</li> </ul> <p>Communiquer via l'ENT ( pronote )</p>	<p>Taux de participation aux instances</p> <p>Nombre parents présents aux rencontres</p> <p>Nombre de candidats</p> <p>Nombre de connexions sur l'ENT</p>
<p><b>Faire la promotion du lycée et assurer son rayonnement</b></p>	<p>Multiplier les occasions de rencontre avec les professionnels : Forum, Portes ouvertes, actions communes...</p> <p>Promouvoir le site du lycée</p> <p>Communiquer via les médias spécialisés</p> <p>Développer et mettre en avant les actions par filières ou secteurs : championnat de lutte, 24 heures du Mans, TTE</p>	<p>Fréquence des articles</p> <p>Nombre de parutions d'articles</p> <p>Nombre de connexions et visites sur le site</p> <p>Nombre d'actions et d'événements</p> <p>Nombre de participants</p>

### AXE 3 : Développer la culture de l'évaluation et de la performance :

Planifier/ Objectifs	Mettre en action	Evaluer/ Indicateur
<p><b>Progression durable</b></p> <p>Ancrer la logique intersectorielle de développement durable au sein des différents projets, achats et actions de l'établissement.</p>	<p>Entretien et réutiliser le compost.</p> <p>Procéder à des achats de produits et denrées écologiques (cuisine, ménage et maintenance).</p> <p>Baisser la consommation des différents fluides (eau, gaz, électricité,...).</p> <p>Optimiser le tri des déchets (normaux et dangereux).</p> <p>Investir dans des matériels et techniques permettant d'utiliser moins de produits chimiques (ménages et espaces verts notamment).</p> <p>Réduire le gaspillage alimentaire.</p> <p>Médiatiser l'ensemble des actions ayant trait aux projets éducatifs.</p> <p>Diffuser aux personnels les informations relatives au tri des déchets (pochette de rentrée)</p> <p>Mise en place de projets participatifs (concours) à l'encontre des élèves</p> <p>Instauration d'un statut d'éco-délégué au sein d'une section ou d'une classe.</p> <p>Différenciation des conditionnements des bennes à ordures (acier, alu, inox, ...)</p> <p>Affichage plus précis quant aux utilisations des consommables (papiers, serviettes, ...)</p>	<p>Taux de produits Eco labélisés.</p> <p>Taux de denrées issus de l'agriculture biologique.</p> <p>Taux de denrées issus des filières courtes.</p> <p>Nombre de matériel fonctionnant sans produit chimique.</p> <p>Montant annuel des investissements en matériel de nettoyage.</p> <p>Montant de la taxe sur les ordures ménagères.</p> <p>Montant des factures de viabilisation.</p> <p>Montant financier des denrées gaspillées.</p> <p>Poids des pesées réalisées sur les denrées jetées.</p> <p>Nombre d'outils de communication créés.</p>
<p><b>Optimisation matérielle</b></p>	<p>Vendre les biens inutilisés.</p> <p>Utiliser pluri disciplinairement les biens propres à l'établissement.</p>	<p>Montant des ventes.</p> <p>Taux d'investissement et montant annuel de l'OPC.</p>

<p>Utiliser de manière optimale et transversale les ressources de l'établissement.</p>	<p>Enraciner la politique pluriannuelle d'investissement (recettes année N et investissements en N+1).</p> <p>Être en capacité de récupérer des dons et de créer des partenariats.</p> <p>Mettre en place des marchés publics inter-établissements.</p>	<p>Montant des amortissements et des immobilisations.</p> <p>Montant des dépenses de fonctionnement.</p> <p>Nombre et volume financier des marchés mis en place.</p> <p>Montant des dons en nature de TA.</p> <p>Volume annuel d'OC.</p>
<p><b>Santé financière</b></p> <p>Enraciner la logique de transparence et d'efficience dans la gestion financière de l'établissement.</p>	<p>Transmettre régulièrement et expliquer à la communauté éducative les données financières de l'établissement.</p> <p>Présenter et faire approuver la politique pluriannuelle d'investissement.</p> <p>Réduire le montant des créances.</p> <p>Développer la campagne de TA au travers de la promotion de l'établissement (notamment à l'aide des outils de communication)</p> <p>Transmettre la liste des créateurs de la TA aux personnels (sur 3 ans)</p>	<p>Taux de recouvrement.</p> <p>Nombre de transmissions (via Pronote) des informations financières.</p> <p>Montant des créances.</p> <p>Nombre de voix contre et d'abstention sur les décisions d'ordre financière et matérielle passant en CA et en CP.</p> <p>Nombre de communications envers les équipes pédagogiques des données financières et comptables.</p> <p>Montant annuel de TA</p>

<p><b>Qualité de service</b></p> <p>Assurer la qualité des services rendus et des conditions de travail données à l'ensemble des membres du corps éducatif.</p>	<p>Optimiser les achats pédagogiques au plus juste des besoins et dans le cadre budgétaire.</p> <p>Tenir à jour l'ensemble des documents relatifs à la sécurité.</p> <p>Garantir le contrôle régulier et la maintenance de l'ensemble des installations.</p> <p>Renforcer la sécurisation du site.</p>	<p>Montant annuel des contrôles de sécurité.</p> <p>Taux de remplissage du DUER</p> <p>Nombre de CHS.</p> <p>Nombre d'accidents du travail.</p> <p>Nombre de RPS détectés.</p> <p>Nombre de fiches RSST réalisées.</p> <p>Taux de satisfaction des usagers et des personnels,</p>
---	--	---